

Fête foraine & Brocante : Merci

Les enfants du village ainsi que les habitants sont venus célébrer notre fête ce weekend du 16 au 18 juillet. La brocante aura été comme à son habitude un franc succès. Nous remercions vivement l'Association « Les Amis de Beaufort » pour l'avoir organisée. La fête avec une offre pour les enfants de tous âges aura aussi permis de dynamiser notre village et de faire plaisir à ceux qui se sont déplacés.



Les pêcheurs aussi se sont entraînés

Les tireurs qui s'entraînent

Merci aux forains présents pour leur dynamisme et leur disponibilité & Grand merci à Eric et Yannick pour le Laser game et les mugs !



Les pinces

Merci au Maire et donateurs du village pour les tours gratuits du lundi



-- Bravo et Merci --

L'association "les Amis de Beaufort" a organisé la réderie gratuite du village le dimanche 17 juillet.

Un vrai succès, grâce à une organisation millimétrée.

Les exposants vous remercient et le conseil vous tire son



Notre transformateur a fait peau neuve, un artiste lui permet ainsi de se fondre dans le décor



VIE COMMUNALE

Le nettoyage de la marre a enfin commencé. Après de nombreuses relances, la société a pu venir démarrer les travaux. Ceci permettra de sécuriser les maisons avoisinantes en cas de fortes pluies.

BIEN VIVRE

L'été est arrivé en fanfare cette année, avec déjà de fortes chaleurs, pensez à bien vous hydrater et à veiller sur les personnes fragiles.

ECHANGEONS

La mairie sera fermée durant la période du lundi 8 au samedi 20 août inclus.

CONTACTEZ-NOUS

Votre équipe municipale pour vous servir :

Arnaud COQUART - Maire	06.82.68.87.63
Didier DAUMONT - 1er Adjoint	06.10.46.46.09
Eric LE DIVENAH - 2ème Adjoint	06.03.13.78.95
Sandrine LEPAGE - Secrétaire	03.22.37.46.50

mairie.beaufortensantere@wanadoo.fr

Horaires de la mairie : **les mardis de 16h à 17h30 et les samedis de 9h30 à 11h30.**



Information démarches en ligne

Pour vos demandes de documents officiels tels que carte d'identité, immatriculation ou passeport, pensez à vous y prendre à l'avance. Les délais peuvent être longs (environ 6 mois). Il vous faudra remplir une pré-demande en ligne sur le site ants.gouv.fr. puis vous rendre dans la Mairie qui vous sera indiquée en fin de demande (attention, toutes les Mairies ne font pas le relevé d'empreintes) pour enregistrer votre demande.

Les documents demandés diffèrent en fonction de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement... Dans tous les cas, il faut fournir une photo, un justificatif de domicile et un timbre fiscal qu'il faut acheter avant de se rendre en Mairie.

En France, il coûte 86 € pour un majeur.

Si vous souhaitez de l'aide pour réaliser vos démarches, rendez-vous dans votre Mairie. La secrétaire vous donnera les informations nécessaires pour vous aider.



Infos Utiles Locales



Atelier couture : Mme Cindy Allain propose la création d'un atelier couture, tricot, crochet à raison de 2 vendredis soir par mois si vous êtes intéressés, faites vous connaître auprès de la mairie.

A la fin du mois d'Août nous ferons une commande groupée de fioul ; si vous êtes intéressés faites vous connaître par mail ou au 0688876490 par sms.

Nous continuons d'embellir le village !

Nous sommes toujours à l'écoute de vos propositions, nous attendons vos idées

#boite à idées #boite aux lettres #facebook #mail